

Villieu-Loyes-Mollon, le 09 décembre 2022



95, avenue Charles de Gaulle
01800 Villieu Loyes Mollon

Téléphone 04 74 61 04 60
Télécopie 04 74 61 16 48

Site Internet : www.mairievlm.fr
E-mail : mairie@mairievlm.fr

Réunion du Conseil Municipal Vendredi 16 décembre 2022 à 19 heures 00

à la Mairie – 95 avenue Charles de Gaulle
01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON

Ordre du jour :

- 1° Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2022
- 2° Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

FINANCES

- 3° Budget principal - Décision modificative n°6
- 4° Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement – Budget principal 2023
- 5° Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement – Budget Centre Innovance 2023
- 6° Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement – Budget Salle Polyvalente 2023
- 7° Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement – Budget Commerce 2023
- 8° Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement – Budget Assainissement 2023
- 9° Tarifs 2023
 - a) Location de salles pour les particuliers et les employés communaux
 - b) Location de salles pour les professionnels
 - c) Location de salles, de la remorque podium et de la scène du Centre Innovance pour les associations
 - d) Prestations effectuées par les services municipaux
 - e) Location des concessions et des emplacements d'urnes
 - f) Location de biens immobiliers
 - g) Abonnement bibliothèque
 - h) Droits de reproductions des matrices cadastrales et des actes administratifs
 - i) Coupe de bois
 - j) Loyer des terrains communaux de Villieu, Loyes et Mollon loués à la société de chasse
 - k) Droits de stationnement
 - l) Encarts publicitaires
 - m) Tarifs applicables aux forains dans le cadre du marché
 - n) Tarifs de tables et de chaises (pour détérioration lors des locations)
 - o) Tarif pour le ménage COVID-19 lors d'une Assemblée Générale d'association communale
 - p) Tarif pour le prêt de panneaux électoraux et de de barrières
- 10° Budget assainissement - Actualisation des tarifs des prestations de contrôle de l'assainissement non collectif
- 11° Budget assainissement - Vote des tarifs de la surtaxe assainissement au titre de l'année 2023
- 12° Indemnité d'éviction pour la propriétaire des parcelles A71 et A72 – « Les Contamines »

PATRIMOINE

13° Vente à SEFI de parcelles cadastrées A 70, A 71, A 72, A 73, A 74 et A 75 dans le secteur « Les Contamines »

Questions diverses

Eric BEAUFORT
Maire

